



Règlement du concours photo du Complet 2013

Des prix réservés aux photographes amateurs seront décernés pendant le cocktail des Journées du Complet & des Courses 2013, le samedi 16 novembre au soir, à l'hippodrome de Maisons-Laffitte.

Ce concours photo se jouera sur **4 catégories** :

- **photo la plus impressionnante**
- **photo la plus dynamique**
- **photo la plus amusante**
- **photo montrant la complicité ou l'harmonie du couple cavalier/cheval**

Toutes les photos devront bien sûr avoir un lien avec le Concours Complet (compétition, entraînement, cavaliers, entraîneurs, chevaux, etc.). Attention, les photos « impressionnantes » ne seront pas prises en compte si le cheval ou le cavalier a été gravement blessé par la suite.

Le jury sera constitué de 4 membres :

- Robert Adenot, chargé de communication des Haras Nationaux
- Alain Laurieux, photographe du Cadre Noir de Saumur et de l'IFCE
- Marie-Christine De Laurière, ancienne membre de l'équipe de France de Concours Complet
- Pierre Barki, photographe amateur et représentant de France Complet

Récompenses : Les meilleures photos de chaque catégorie, sélectionnées par notre jury, seront affichées tout au long du week-end dans la salle principale du congrès.*

Le gagnant de chaque catégorie se verra remettre une entrée gratuite pour les Journées 2014, ainsi qu'une entrée gratuite sur le cross des concours Français les plus prestigieux (CCI*** de Saumur, le Grand Complet au Haras national du Pin, Mondial du Lion d'Angers et le CCI**** de Pau). Des cadeaux offerts par notre partenaire CWD viendront compléter les lots pour les deux premiers de chaque catégorie.



Condition de participation :

- Ce concours est réservé aux photographes amateurs, c'est-à-dire ceux qui ne vendent pas leurs photos.
- Le concours sera limité à 5 photos par personne, datant au maximum de 2 ans. Les photos qui ont déjà été envoyées pour le concours photo du Complet 2011 et 2012 ne seront pas

- prises en compte.
- Une photo ne peut entrer que dans une seule catégorie à désigner.
 - La qualité technique des photos rentrera dans les critères de sélection. L'utilisation d'un logiciel de retouche type « Photoshop » est interdite.
 - Les photos acceptées feront au minimum 1Mo, et devront être au format .jpg.
 - Pour toutes les photos, la précision de la date et du lieu où a été prise la photo est obligatoire pour que celle-ci soit prise en compte.

La sélection des photos s'arrêtera le lundi 21 octobre à minuit (envoi des photos par mail à contact@francecomplet.fr). Après attribution du ou des prix, tous les candidats seront informés par mail du nom des lauréats, dans un délai de deux semaines avant la remise des prix.

* France Complet se réserve le droit d'utiliser ces photos dans d'autres contextes ultérieurs, avec l'indication du copyright. L'auteur de la photo autorise la citation de ses nom et prénom, dans la presse, sur le site de France Complet, ou pour toute utilisation ultérieure.

La responsabilité de l'organisateur ne saurait être encourue si, pour un cas de force majeure ou indépendant de sa volonté, l'événement devait être modifié ou annulé.

Toute participation au concours entraîne l'entière acceptation du présent règlement.

Tout renseignement complémentaire pourra être obtenu par mail ou téléphone au 07 86 26 04 26.

